

**DIRECTION DU SERVICE
DE SOUTIEN DE LA FLOTTE
DE BREST**
Sous-direction Logistique

SPECIFICATION TECHNIQUE DE BESOIN

OBJET : *Conception d'un bras articulé destiné à accueillir un système d'arme*

	Identité	Fonction	Date	Visa
Rédacteur	TSEF DESCOTES	SDL/GESTION AE	22/04/26	Acquis
Approbateur	EV1 GOURLAOUEN	SLM/BUR METHODE	22/04/26	Acquis

SOMMAIRE

1. OBJET	3
2. DOCUMENTATION	3
2.1 Documents applicables	3
3. TERMINOLOGIE	3
4. SYMBOLES ET ABREVIATIONS	3
5. PRESTATION A REALISER	3
6. EXIGENCES	3
7. DOCUMENTATION ET PROTECTION DES FICHIERS STEP	6
8. ACCEPTATION ET LIVRAISON DU MATERIEL	6

1. OBJET

L'objectif de la présente spécification technique de besoin (STB) est de sous-traiter l'usinage de pièces au profit de l'atelier usinage du SLM Brest.

2. DOCUMENTATION

2.1 DOCUMENTS APPLICABLES

- Spécification Générale d'Approvisionnement (SGA) réf : DSSFB / SDLOG / 0260/ P
- Norme ISO 10303-21 du 15-02-2016

3. TERMINOLOGIE

- **Document applicable** : Document que doit appliquer le titulaire pour réaliser sa prestation.

4. SYMBOLES ET ABREVIATIONS

DSSFB	: Direction du Service de Soutien de la Flotte de Brest
SSF	: Service de Soutien de Flotte ;
STB	: Spécification Technique de Besoin.
SLM	: Service Logistique de la Marine
SPEC	: Spécification Technique de Besoin

5. PRESTATION A REALISER

La prestation attendue est la livraison du matériel suivant :

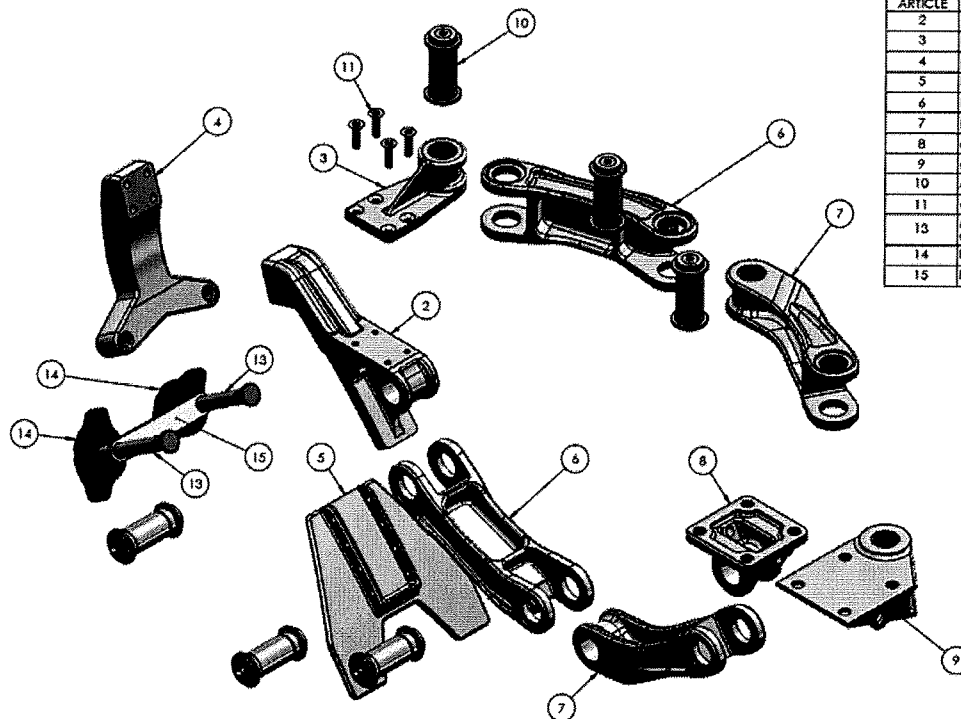
- Avant 002-2 – QTE 6
- Pince_P1_v4 – QTE 6
- Pièce2_appui – QTE 6
- Plaque d'appui – QTE 6
- Avant 001 – QTE 6
- Bras femelle – QTE 12
- Bras male – QTE 12
- Bras_appui_V2 – QTE 6

6. EXIGENCES

Exigences sur les tolérances :

- +/-0.05mm pour les alésages de 30mm, destinés à accueillir des douilles ajustées ;
- Pour les surfaces fonctionnelles, se référer aux schémas de principe.

Ci-dessous une vue éclatée de l'assemblage :



No. ARTICLE	NUMERO DE PIECE	QTE
2	bras_appui_v2	1
3	Pièce2_appui	1
4	pince_P1_v4	1
5	Plaque d'appui	1
6	bras femelle	2
7	bras male	2
8	avant 001	1
9	avant 002-2	1
10	Assemblage_axe	6
11	vis_1F_M8	4
13	Assemblage_vis_serrage	2
14	Poignee_v2	2
15	Plaque_verrou	1

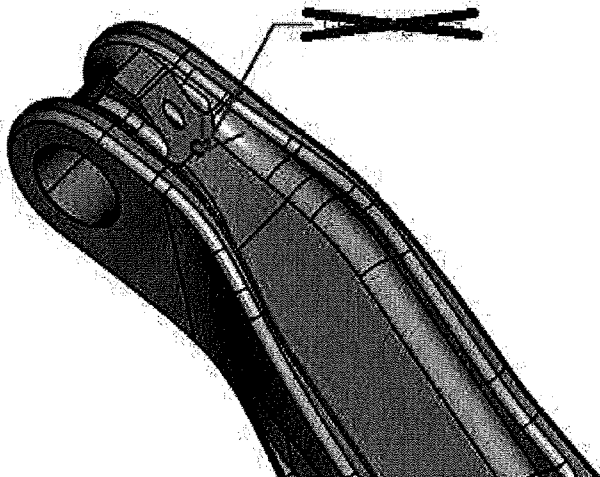
Les surfaces tolérancées sont :

1. Les surfaces jouxtant les grands alésages ;
2. Les surfaces latérales de la pièce bras_appui_v2, comportant des perçages/filetages, sur le même plan que la surface du grand alésage ;
3. Les contours carré supérieur de la pièce avant 001.

Le reste des surfaces et perçages ne demandent pas de précision particulière, avec entendement.
Les schémas de principe, destinés à faciliter la compréhension de l'ensemble permettent d'affiner l'appréhension du projet et la métrologie nécessaire.

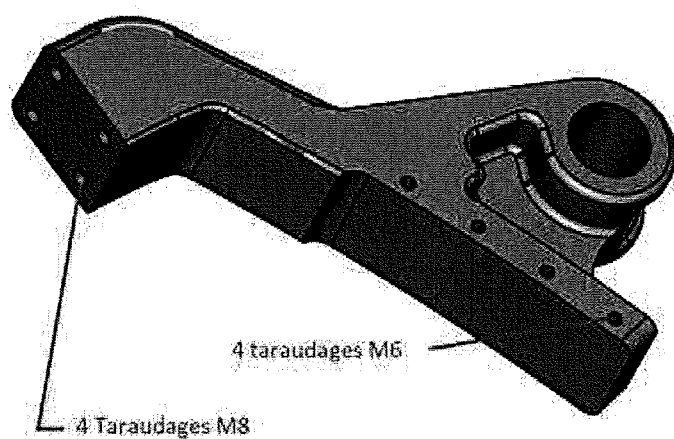
Exigences sur le taraudage :

Bras Male :



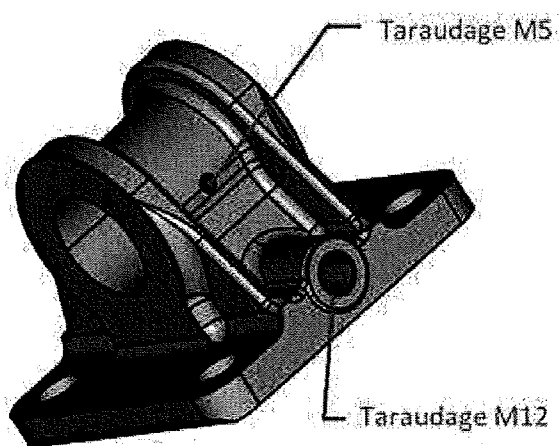
Ne nécessite pas de taraudage, ni de perçage.

Bras appui V2 :



Profondeur utile des M6s 20mm.

Avant 001 :



Les perçages sont à tarauder jusqu'à leurs extrémités.

Exigences sur les matériaux et traitement de surface :

Les pièces devront intégralement être réalisées en Aluminium 2024. Ce matériau étant sensible à la corrosion, nous demandons également un traitement de surface par anodisation (couleur neutre ou noir).

Il faudra veiller à ne pas dépasser les tolérances attendues après l'application.

7. DOCUMENTATION ET PROTECTION DES FICHIERS STEP

Les plans sommaires des pièces à réaliser seront transmises à la présente SPEC pour le chiffrage par le titulaire.

A la notification du marché, le SSF fournira l'ensemble des fichiers de production sous format STEP au titulaire du contrat.

Le futur titulaire s'engage à considérer comme strictement confidentiels l'ensemble des fichiers techniques transmis, notamment les fichiers au format STEP, ainsi que toute données associées.

A ce titre, le futur titulaire devra :

- Utiliser les fichiers STEP exclusivement dans le cadre de la prestation définie à la présente SPEC ;
- Ne pas diffuser, transmettre ou rendre accessibles ces fichiers à des tiers sans autorisation écrite préalable du donneur d'ordre ;
- Mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir la sécurité et la confidentialité des données ;
- Ne pas reproduire ou exploiter les données à d'autres fins que celles prévues contractuellement.
- Restituer ou détruire l'ensemble des fichiers et copies à l'issue de la prestation, sur demande.

8. ACCEPTATION ET LIVRAISON DU MATERIEL

Le matériel devra être livré à l'adresse suivante :

Mr GOURLAOUEN Arthur
SLM Brest
Bureau des méthodes
CC50
29240 BREST CEDEX 9

Les opérations de vérification seront effectuées par le SLM dans un délai de 30 jours après livraison du matériel.